

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-68

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 3

Pour : 5

Contre :

Abstention : 4

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 02 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille- MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à BOISSET André - LATIL Jessica à BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent à MESTRE Françoise

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : CREATION DE DEUX POSTES - ACTIVITES PLEINE NATURE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complets et non complets nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire propose la création de 2 emplois relatifs aux activités pleine nature et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Envoyé en préfecture le 14/11/2022

Reçu en préfecture le 14/11/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20221110-202268-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Décide de créer 2 postes de catégorie C relatif aux activités pleine nature.

Décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Autorise le Maire à signer les contrats et toutes les pièces relatives à ces créations de poste.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} Adjoint au Maire.